

N°150 • AUTOMNE 2020



# MAGAZINE D'INFORMATIONS **MUNICIPALES**



**LE GROUPE SCOLAIRE GEORGES-HERVÉ  
ENTIÈREMENT RÉNOVÉ**



|                            |    |
|----------------------------|----|
| MOT DU MAIRE               | 3  |
| CONSEILS MUNICIPAUX        | 4  |
| VIE COMMUNALE              | 8  |
| ÉTAT CIVIL                 | 10 |
| URBANISME                  | 11 |
| TRAVAUX                    | 13 |
| VIE SCOLAIRE               | 16 |
| TOURISME ET QUALITÉ DE VIE | 19 |
| PATRIMOINE                 | 19 |
| C'EST NOUVEAU              | 22 |
| VIE ASSOCIATIVE            | 23 |
| DINAN AGGLOMÉRATION        | 24 |
| VIE CULTURELLE             | 27 |
| RENSEIGNEMENTS PRATIQUES   | 28 |

#### Bulletin Municipal

Directeur de la Publication :  
Thierry Orveillon, Maire  
Conception/réalisation : Eole Communication  
Impression : HPI  
Dépôt légal : Octobre 2020

Un nouveau véhicule pour la cuisine centrale  
Le Maire et le personnel



## LE MOT DU MAIRE

Après un printemps oh combien particulier qui a vu notre pays confiné pendant deux mois et notre économie paralysée, l'été qui vient de s'achever nous a permis de reprendre nos habitudes et retrouver nos liens sociaux. Notre commune a bénéficié, comme l'ensemble de notre région, d'une fréquentation touristique hors du commun. Cela démontre que nous avons beaucoup d'atouts pour promouvoir un écotourisme et que Pleslin Trigavou aura toute sa place dans le futur Parc Naturel Régional Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude dont nous aurons l'occasion de reparler.

La rentrée vient d'avoir lieu. Rentrée scolaire tout d'abord où 382 élèves ont été accueillis dans les trois écoles de la commune. Les élèves du groupe scolaire Georges Hervé ont pu découvrir une école entièrement rénovée, et je remercie, pour la qualité du travail rendu, toute l'équipe municipale ainsi que les entreprises qui sont intervenues sur cet important chantier.

Rentrée économique et sociale, qui se déroule dans un contexte sanitaire encore bien délicat, où nous devons tous ensemble veiller à ce que notre activité économique redémarre sans pour autant prendre de risques inutiles face à la propagation du virus. C'est pourquoi j'ai souhaité maintenir les manifestations organisées par nos différentes associations sportives ou culturelles sans pour autant autoriser, avec regret, les lieux de buvette et autre restauration. C'est aussi avec regret que je ne peux profiter de ces moments de convivialité pour vous rencontrer comme je le souhaiterais. Le repas des aînés ne pourra avoir lieu cette année mais nous leur offrirons un panier garni afin de leur témoigner de toute notre attention. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et que notre vigilance nous permettra de passer cette période dans les meilleures conditions.

En ce début de mandat, nous pouvons déjà annoncer l'engagement de dossiers majeurs pour notre commune, tels que :

- Le lancement de la consultation pour choisir le bureau d'études qui nous accompagnera dès le mois de décembre dans la définition, non seulement des modalités de mise en œuvre de notre futur écoquartier à l'emplacement des anciens « Chais de la Ville au Comte », mais également des axes de revitalisation du bourg de Trigavou et du développement commercial de notre commune.
- L'aménagement urbain de la rue de Gervilly, opération d'envergure pour l'embellissement, la sécurité routière et l'accessibilité du bourg de Trigavou, dont les premiers travaux sur les réseaux commenceront dès le premier semestre de l'année prochaine.
- Le futur lotissement de la « Ville Even » dont le projet finalisé sera présenté lors du prochain conseil municipal.
- Le chantier de la médiathèque se déroule quant à lui dans de bonnes conditions et dans moins d'un an, nous pourrons faire son inauguration. L'accompagnement financier exceptionnel de cette opération mérite d'être souligné puisque les travaux estimés à 1 500 000 € HT seront en grande partie subventionnés par l'Etat. Une telle opportunité se devait d'être saisie par notre commune et ce nouvel outil culturel trouvera toute sa place dans votre quotidien et participera pleinement à la revitalisation de notre commune.

Bien cordialement,

**Thierry Orveillon**  
Maire de Pleslin Trigavou

## CONSEIL DU 25/09/2020

Après un été particulier lié à la crise sanitaire, il a été décidé de maintenir les principales manifestations de rentrée sur la commune dans un souci de développement économique et social : vide-greniers du handball, le forum des associations et courses cyclistes aux Landes de Reine, buvette et restauration étant interdites. Un hommage est rendu par Monsieur le Maire à Bernard Lamé.

### Point sur la rentrée 2020/2021

382 enfants ont effectué leur rentrée le mardi 2 septembre dans les trois écoles de la commune. Par rapport à 2019, on constate une baisse de 17 élèves. Au groupe scolaire Georges-Hervé : 180 élèves pour 7 classes ; groupe scolaire Charles-Josselin 92 élèves pour 4 classes et école Saint-Joseph 110 élèves répartis dans 5 classes.

### Point sur la redynamisation du centre-bourg

- **Médiathèque** : la subvention de la DRAC pourra atteindre 705 412 €, soit une enveloppe globale de financement de 964 092 €. Le taux de subvention s'élève donc à 62.36 % pour la partie travaux. Une demande de financement pour le mobilier reste à faire, avec une enveloppe prévisionnelle de 108 000 € HT.

- **Revitalisation phase 2** : la consultation des bureaux d'étude pour le plan de développement du cœur de bourg de Pleslin, le développement connexe du bourg de Trigavou et l'étude sur le projet d'écoquartier va être lancée afin de permettre au prochain conseil municipal d'attribuer le marché. Cette étude va comporter 3 tranches :

- la rédaction d'un plan de développement de l'hypercentre de Pleslin destiné à favoriser la dynamique économique (commerces et services) et sociale (équipements, cadre de vie, mobilité douce...) est déjà engagée. Cette étude viendra préciser l'étude urbaine réalisée en 2015 et va particulièrement s'axer sur les espaces pouvant être dévolus à l'aménagement commercial.
- la production d'une étude comprenant les missions « études

préliminaires » et « avant-projet » sur le secteur du futur éco-quartier comprenant les parcelles des anciens chais, les terrains du Pigeon Blanc et la maison Jouve. Cette étude permettra d'aboutir soit au règlement du lotissement en cas de portage communal soit au cahier des charges du projet dans le cas où le portage de l'opération serait confié à un aménageur.

- la présentation d'un plan de développement du bourg de Trigavou permettant le développement d'une complémentarité, de moyens de liaison, d'actions ou de symboles permettant de favoriser l'appartenance à une même entité communale.

### Point sur le lotissement communal de la ville Even

Ce futur lotissement communal comprendra 21 lots libres et 6 logements sociaux. Les travaux de viabilisation seront réalisés en 2021 avec un début de construction programmé en 2022. Ce projet inclut l'aménagement de la voie communale de la Hérisais ainsi que l'aménagement d'une voie douce vers le Bois Rolland permettant ainsi de reconnecter le centre bourg.

### Recensement de la population 2021

Le dernier recensement des habitants de la commune a été réalisé en 2016. Sur la base de ce recensement réactualisé annuellement, la population municipale de Pleslin Trigavou est aujourd'hui donnée à 3 627 habitants. La prochaine collecte débutera le 21 janvier 2021 et se terminera le 19 février 2021.

### DSIL 2020 part exceptionnelle : rénovation thermique de trois établissements communaux recevant du public (ERP).

Considérant l'opportunité offerte par la part exceptionnelle de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) destinée à la relance du tissu économique local, la commune de Pleslin Trigavou propose d'engager la rénovation énergétique de trois bâtiments :

- **Gîte de la gare** : étude thermique avec le Conseil en Energie Partagée, isolation du plafond en matériaux biosourcés, remplacement de l'ensemble des surfaces vitrées par des fenêtres et portes vitrées en double vitrage à haute performance éner-

gétique, remplacement des radiateurs de type « grille-pain » par des radiateurs programmables.

- **Maison des instituteurs de Pleslin** : étude thermique avec le Conseil en énergie partagée, création de faux plafonds, isolation du plafond et des murs en matériaux biosourcés, mise en place d'une ventilation, reprise des murs intérieurs, remplacement de l'ensemble des surfaces vitrées par des fenêtres et impostes en double vitrage à haute performance énergétique.

- **Maison des instituteurs de Trigavou et sas** : étude thermique avec le Conseil en énergie partagée, création de faux plafonds, isolation du plafond et des murs en matériaux biosourcés, mise en place d'une ventilation, reprise des murs intérieurs, remplacement de l'ensemble des surfaces vitrées par des fenêtres et impostes en double vitrage à haute performance énergétique, réfection du sas vers la bibliothèque annexe.

Les travaux commenceront entre novembre et décembre 2020 pour être impactés sur le budget 2020. La suite de l'opération sera réalisée sur l'année budgétaire 2021.

Le financement demandé dans le cadre de cette dotation s'élève à 81 126 €.



Maison des instituteurs de Trigavou

### Plan de Relance Départemental : acquisition d'un tracteur avec module balayeuse

Le Conseil Départemental a décidé de la mise en œuvre d'un plan de relance doté de 10 millions d'euros à destination des communes costarmoricaines. Deux appels à projets ont été lancés pour des projets d'un coût inférieur à 200 000 € HT pour un plafond d'aide fixé à 50 000 € par opération.

La commune de Pleslin Trigavou a déposé un dossier de demande de financement pour l'acquisition d'un tracteur multifonctions avec module balayeuse pour entretenir les terrains de football (décompactage, défeutrage, roulage), les chemins de randonnées (fauchage, débroussaillage) et les voiries

(balayage, aspiration des feuilles, retrait des substrats pour réduire la pousse d'herbe, nettoyage des grilles d'eau pluviales...). La subvention demandée s'élève à 39 920 € (autofinancement de 9 980 €)

### Rue de Gervilly : SDE et lancement de la consultation

La commune a entrepris la réalisation d'une étude de faisabilité avec l'ADAC (agence départementale d'appui aux collectivités). Les travaux sur les réseaux sont programmés pour 2021 suivis par les travaux d'aménagement de la voie. Les études actuellement en cours permettront le recrutement d'un bureau d'étude chargé de la maîtrise d'œuvre de l'opération, qui consiste à sécuriser et favoriser les cheminements doux sur cette voie ; assurer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) aux espaces publics ; ralentir la vitesse des véhicules sur cet axe ; améliorer le cadre de vie des habitants ; embellir l'espace public et plus particulièrement cet axe structurant d'arrivée dans le centre de Trigavou ; créer du lien vers le centre bourg et d'offrir du stationnement pour les riverains. La participation communale est estimée à 110 873 € TTC.

### Sécurité routière

La sécurité routière concerne chaque Pleslinais Trigavouais qui parcourt les routes communales au quotidien, un sujet qui ne serait pas si épineux si chacun respectait le code de la route. Il est constaté qu'après le confinement, de nombreux automobilistes ou motards ne respectaient plus les limitations de vitesse. Contact a été pris avec le Major Fontaine et l'Adjudant-Chef Allenet pour programmer une série de contrôles radars sur les principaux axes de la commune.

De nombreux investissements ont déjà été réalisés sur les précédents mandats, il est prévu de poursuivre ces investissements en matière de sécurité routière. Un plan d'investissement pour la sécurité routière à la suite du Plan Pluriannuel d'investissements sera élaboré pour la fin de l'année. Des travaux sont déjà engagés :

- la rue de Gervilly (d'autres rues suivront durant le mandat)
- de nouvelles voies douces
- la pose de coussins berlinois
- l'aménagement arrêt de car à la Pierre Blanche
- l'aménagement d'une zone bleue de stationnement dans le bourg de Trigavou.

### Dinan Agglomération

Thierry Orveillon élu vice-président de Dinan Agglomération, en charge du développement du territoire précise que cinq commissions sont constituées :

- Commission ressources
- Commission aménagement du territoire (Pleslin Trigavou représenté par Flore Huguerre)
- Commission cohésion sociale et citoyenneté (Pleslin Trigavou représenté par Régis Champagne)
- Commission finances, administration et prospective
- Commission développement du territoire (Pleslin Trigavou représenté par M. Orveillon en présidence conjointe)



Désignation des membres de la CLECT (Commission d'évaluation des charges transférées)

Régis Champagne est désigné comme titulaire, Thierry Orveillon suppléant.

### Questions diverses

- **Eclairage public** : L'éclairage a été rallumé ces derniers jours, le matin dès 6 h 45 pour les déplacements des lycéens vers le transport scolaire et le soir jusqu'à 21 h 15 dans les hameaux pour limiter la pollution lumineuse. L'éclairage nocturne des bourgs est éteint à 22 h à l'exception de trois lampes pour des raisons de sécurité.

- **Panneaux d'affichage** : le panneau numérique de Trigavou a été mis en service à la Rougerais.

- **Désignation des membres de la CLECT** (Commission d'évaluation des charges transférées)

- Régis Champagne est désigné comme titulaire, Thierry Orveillon suppléant.

- **Demande de subvention exceptionnelle société de chasse.**

Pour info, les deux sociétés de chasse ont fusionné. Concernant la campagne de lutte contre la prolifération des sangliers et ragondins, une subvention exceptionnelle de 70 € sera versée.

- **Demande de subvention exceptionnelle Solidarité Liban.**

Une subvention de 100 € à l'association ACTED sera versée pour venir en aide aux sinistrés de la double explosion dans le port de Beyrouth au Liban.

## 2021 : ANNÉE DU RECENSEMENT !

6

Du 21 janvier au 20 février 2021 aura lieu le recensement dans notre commune.

### POURQUOI ?

Le recensement a lieu tous les cinq ans et permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes. La connaissance précise de l'évolution de la population sur le territoire, ainsi que sa répartition, permet d'ajuster l'action publique aux besoins des habitants, en matière d'équipements collectifs (écoles, maison de retraite, etc...), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer.

Le recensement est indispensable pour mieux connaître les habitants et leur mode de vie : âge, profession, moyen de transport utilisé pour aller travailler, type d'habitation, qualité de vie... Il permet ainsi à la commune de répondre aux besoins de la population.

### AVEC QUI ?

Sept agents recenseurs recrutés par la commune seront missionnés pour mener à bien ce recensement. Ils seront munis d'une carte officielle et seront tenus au secret professionnel. Notre commune travaille main dans la main avec l'INSEE pour effectuer le recensement de la population. Les informations récoltées restent confidentielles et anonymes, conformément aux lois sur le respect de la vie privée.

### COMMENT ?

Vous avez le choix : internet ou formulaire papier.

- **Internet** : simple, rapide, sûr (à privilégier).

Les agents recenseurs seront chargés de distribuer dans chaque

boîte aux lettres une notice avec un identifiant et un mot de passe qui vous permettront facilement, en quelques minutes, de remplir un questionnaire en ligne.

- **Formulaires papier** : si vous ne pouvez pas répondre par internet, les formulaires papier vous seront remis par votre agent recenseur : une feuille de logement et autant de bulletins individuels que de personnes vivant dans votre logement.

Le moyen de réponse à privilégier est internet. L'objectif pour ce recensement 2021 est d'atteindre plus de 40 % de réponses par ce biais.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

### APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECENSEMENT

Notre commune recrute 7 agents recenseurs qui seront chargés dans un premier temps de distribuer dans chaque boîte aux lettres de leurs secteurs attirés une notice avec des codes d'accès, permettant aux administrés de remplir directement le questionnaire de recensement sur Internet. La collecte en porte à porte se limitera aux personnes ne pouvant pas remplir les questionnaires en ligne.

Le travail se fera en collaboration avec la coordonnatrice Sandrine Martin, qui suivra avec chacun le bon déroulement de la collecte des questionnaires sur les différents secteurs, tout au long du recensement.

Cette mission rémunérée nécessite rigueur, disponibilité, discrétion et une bonne connaissance de la commune.

Des demi-journées de formation obligatoire seront assurées par l'Insee entre le 4 et le 20 janvier 2021.

Vous êtes intéressés ? Les candidatures sont à déposer à la mairie avant le 10 novembre.

## LES JEUNES S'INVESTISSENT DANS LA COMMUNE

Le dispositif Argent de poche s'adresse aux jeunes de la commune de 16 à 18 ans non révolus. Il s'agit de permettre au jeune d'être acteur de ses temps libres; de lui permettre de contribuer à l'amélioration et au respect de son cadre de vie et d'appréhender le monde du travail par la découverte des notions telles que le travail en équipe, la notion d'argent, les règles à respecter, les techniques de travail. C'est une approche de la citoyenneté au travers de temps conviviaux destinés à la discussion et au soutien dans la démarche de projet à venir. Ces temps favorisent les échanges entre jeunes et adultes.



Ainsi lors de la session du 9 juillet, ce sont neuf jeunes qui ont participé à des missions en binômes ou trinômes sous la houlette d'Alice la bibliothécaire et de trois adjoints dans le respect des règles sanitaires. Lors de l'accueil ils ont choisi leur mission et Mme Huchet, comptable, leur a fait remplir leurs contrats. Afin de respecter la réglementation du travail, les jeunes ont pu être opérationnels dans des tâches simples nécessitant de la main d'œuvre non qualifiée: l'aide au rangement et au classement à la bibliothèque dans ses locaux provisoires, le tri de radios pour une action sociale, la sélection d'articles dans les journaux concernant la commune ou encore le nettoyage des cimetières et de la voie douce reliant nos deux bourgs.

Pour la session du mois d'août, l'effectif comptait 10 jeunes. Cinq missions différentes cette fois dont une modifiée en raison des conditions climatiques : le nettoyage des cours d'école Ch. Josselin, le nettoyage du matériel de l'école G. Hervé, le tri des archives de bulletins municipaux. Le nettoyage des cimetières a dû s'interrompre et la mission a évolué vers la constitution des livrets d'accueil à destination des nouveaux habitants. Un grand merci à Annick et Nathalie, les secrétaires, pour leur aide précieuse et leur investissement!

À l'issue de ces trois de travail, les jeunes se sont vus remettre une enveloppe d'argent de poche; ils ont exprimé leur satisfaction et à l'unanimité souhaitent participer aux prochaines éditions. Toute idée de nouvelle mission sera étudiée : à vos propositions !

Un prochain programme est envisagé aux vacances de la Toussaint. Pour toute demande de participation, merci de contacter la mairie via le formulaire contact du site de la mairie.

## UN MARCHÉ QUI S'ÉTOFFE...

Les habitants n'ont pas mis longtemps pour s'approprier les deux nouveaux étals du marché du vendredi matin, sur la place Guy-Jourdan : aux côtés de l'incontournable René Léhon pour fruits et légumes, on retrouve désormais des produits de la mer ainsi que des galettes et crêpes maison. Evelyne Pihon tient, à la Richardais, une poissonnerie depuis 2013. « Mon mari a navigué pendant 25 ans comme marin-pêcheur sur de gros chalutiers, il s'y connaît bien en poissons » reconnaît Evelyne Pihon. Les produits proposés, poissons entiers ou en filets, coquillages et crustacés comme le dit la chanson, vont des araignées aux crevettes, en passant par les bulots et autres bigorneaux, « des produits frais et locaux, c'est ce qui fait notre force ». Il est possible d'avoir du homard et des plateaux de fruits de mer, sur commande. A partir du 15 octobre, les clients trouveront des coquilles Saint-Jacques. Evelyne Pihon, « la perle de l'océan » du nom de sa poissonnerie, est ravie d'avoir rejoint le marché de Pleslin « j'ai, chaque vendredi, de nouveaux clients. René Léhon, qui m'avait parlé de ce marché, a été de bon conseil ! » avoue-t-elle. Ce même René Léhon est à l'origine de la venue d'une autre défenseuse des produits frais et locaux, Renate Le

Berre qui propose crêpes et galettes maison. Cette spécialiste des caramels au beurre salé, qu'elle vend aussi bien aux particuliers qu'aux épiceries fines, est également ravie de son installation sur le marché à Pleslin « les clients sont fidèles et apprécient d'avoir de la galette fraîche et non industrielle » souligne Renate Le Berre.

Des produits locaux, frais, de saison, voilà la force de ce marché du vendredi, place Guy-Jourdan, de 8 h à 12 h 30, il serait dommage de s'en priver !



7

## RÉHABILITATION DES LOGEMENTS DE L'ADRIA

Les 16 logements de la cité Village de l'Adria sont inscrits au programme de réhabilitation du bailleur social Côtes d'Armor Habitat qui vient de débiter.

### Les objectifs :

- Economies d'énergie pour les locataires : estimation de la diminution des charges d'environ 30 %.
- Répondre aux enjeux du Grenelle de l'Environnement et du Pacte Electrique Breton : réduire la consommation de chauffage et la consommation électrique, mais aussi les émissions de CO2.
- Diminuer la consommation d'eau d'environ 15 %.

### Les travaux :

- Isoler les logements par l'extérieur ITE de 16 cm d'épaisseur.
- Isoler les locaux non chauffés et étanchéifier les logements.
- Remplacer : les menuiseries extérieures, les châssis de toit, les portes d'entrée, les convecteurs, etc.

La durée prévisionnelle des travaux pour les 16 logements est de neuf mois. Le coût total de la réhabilitation est de 653 000 euros, soit par logement : 40 812 euros. Le financement est pris à 100 % par le bailleur social.



## LES DEUX VÉHICULES DÉDIÉS AU PORTAGE DE REPAS

La cuisine centrale assure la fabrication des repas pour les restaurants scolaires, le centre de loisirs intercommunal, l'EHPAD et les portages de repas à domicile. Les agents, au nombre de cinq, assurent la fabrication des repas ainsi que la livraison en liaison chaude sur les sites satellites, à savoir les trois restaurants scolaires et le centre de loisirs. Le véhicule jusqu'à présent utilisé était un Jumper acquis en 2004. Pour le remplacer, la proposition de la concession Peugeot a été retenue : un Boxer aménagé d'un coût de 28 000 €, avec une reprise du Jumper de 1 500 €. Par ailleurs, un véhicule électrique est utilisé pour les portages à domicile, la commune ayant conventionné avec l'ADSCE (Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Emeraude).



## UNE ÉTUDE « FLASH » POUR TRIGAVOU

En début d'année 2021, la commune va bénéficier d'une étude « flash » sur Trigavou, un travail réalisé par l'atelier des territoires et entièrement financé par l'Etat. Des architectes-urbanistes de l'Atelier de l'Ourcq vont engager un travail de réflexion en lien avec les habitants et les partenaires de la commune pour donner une impulsion au développement du bourg de Trigavou et définir des axes de travail pour favoriser sa dynamique. Les résultats seront transformés en fiches opérationnelles qui serviront à programmer le futur du bourg de Trigavou. Concrètement, pendant une journée, à partir de cartes, jeux de rôle, d'échanges à bâtons rompus, cet atelier permettra de plancher sur la complémentarité entre les deux polarités historiques de la commune. Les habitants sont invités à y prendre part. Les dates de cet atelier seront communiquées très prochainement ainsi que toutes les informations pratiques.

## UN LIVRET POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

En raison du contexte sanitaire, l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune n'a pu avoir lieu cette année. Nous invitons donc les néo Pleslinois-Trigavouais à venir récupérer en mairie un petit livret d'accueil, pour tout savoir sur les services et activités présents sur la commune. Bienvenue à Pleslin Trigavou !

## NOCES DE PALISSANDRE



Guy et Christiane Ménier, après 65 ans de mariage, viennent de fêter leurs noces de palissandre. Ils se sont mariés le 1er octobre 1955 à la mairie de Trigavou qui se trouvait à cette époque à l'emplacement de l'école Charles-Josselin (la mairie annexe date de 1961).

Ils sont tous les deux natifs de notre commune. Guy est né le 22 décembre 1930 à la Rougerais et Christiane est née le 25 février 1934 à la Rouxière.

Christiane est la fille d'Ambroise Chenu et d'Antoinette Ronxin, bien connue dans l'après-guerre pour tenir un café-épicerie dans le bourg de Trigavou.

Guy est le fils d'Albert Ménier et d'Aliette Rouault. Guy effectue sa carrière professionnelle à Air France (mécanicien), lors des déplacements présidentiels en Concorde, il côtoie les plus grands : « De Gaulle à Mitterrand ». Christiane suit Guy dans tous ses voyages, lui faisant connaître de nombreux pays, ce qui ne lui fait pas oublier sa chère Bretagne.

Aujourd'hui, ils sont en retraite et habitent la région parisienne, mais reviennent le plus souvent possible dans leur maison à Pleslin Trigavou.

Félicitations à Guy et Christiane pour cette longévité.

## ELECTIONS SÉNATORIALES

Le dimanche 27 septembre 2020, les grands électeurs des Côtes d'Armor (1731 dont 16 pour Pleslin Trigavou) ont élus pour 6 ans :

- Annie Le Houerou (60 ans – Parti socialiste) conseillère municipale de Guingamp et conseillère de Guingamp-Paimpol Agglomération
- Gérard Lahellec (66 ans – Parti communiste) conseiller régional de Bretagne, ancien vice-président en charge des transports et des mobilités
- Alain Cadec (67 ans – Divers droite) conseiller départemental, ancien président du département, ancien député européen.

## MINORITÉ MUNICIPALE PLESLIN TRIGAVOU 2020 AVEC VOUS

Depuis notre élection, il n'y a eu qu'un conseil municipal : « le vote du budget ». Le budget de la commune le 3 juillet, nous l'avons voté car beaucoup de projets étaient en cours ou réalisés.

Nous attirons votre attention concernant la ligne de trésorerie de la médiathèque qui est de 1 986 479,40€.

Nous ne voterons aucun avenant supplémentaire. Les taux d'imposition 2020 restent inchangés vis-à-vis de 2019.

Nous siégeons dans différentes commissions, ce qui nous permettra de vous informer sur l'avancement des projets de la commune.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin, démarche et problème non résolus.

Contact.pleslin.trigavou.2020@gmail.com

« Avec tout notre dévouement »

## RAPPELS DE CIVISME GÉNÉRAL

- Nous rappelons que chaque propriétaire de chiens ou de chats est responsable des dégradations, divagations, aboiements et autres désagréments occasionnés par son animal. En cas de non-respect de leurs obligations, le Maire, dans ses pouvoirs de police, peut y pourvoir afin de maintenir l'ordre public.
- Il est rappelé que les feux de branchages et de déchets verts sont interdits à l'air libre ou dans des incinérateurs de jardin. Tous les déchets verts peuvent être déposés à la déchetterie. Des composteurs peuvent être également demandés auprès des services déchets de Dinan Agglomération. dechets@dinan-agglomeration.fr





## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

|                             |                          |            |
|-----------------------------|--------------------------|------------|
| • Giulian Vitrac            | 22 rue de l'Argoat       | 08/06/2020 |
| • Winry Briquet             | 4 rue Julien Lesaichot   | 13/06/2020 |
| • Margaux David             | Palluée                  | 17/06/2020 |
| • Elly Dubus                | 8 la Fontenaie           | 22/06/2020 |
| • Abby Longman              | 53 B La Grabotais        | 27/06/2020 |
| • Alwenna Lorcet            | 10 la Croix Boissière    | 03/07/2020 |
| • Evan Cohuet               | 24 rue du Poher          | 18/07/2020 |
| • Yann Soeung Tremblais     | 03 La Chantelouas        | 23/07/2020 |
| • Jules Thomas              | 22 La Boutronnais        | 05/08/2020 |
| • Ambre Mateu-Lacomba       | 47 rue F. Mitterrand     | 20/08/2020 |
| • Apolline Hercouet         | 52 D La Grabotais        | 26/08/2020 |
| • Wilfried Roger            | 6 chem. de la Ménardière | 04/09/2020 |
| • Lola Blavette             | 39 Le Chêne Vert         | 05/09/2020 |
| • Lucas Brindejonc Viamonte | 2 La Croix Boissière     | 11/09/2020 |
| • Martin Marchand           | 2 Le Gallery             | 04/10/2020 |
| • Paul Rochepeau            | 4 rue de l'Argoat        | 12/10/2020 |

### MARIAGES

|  |                       |            |
|--|-----------------------|------------|
| • François-Nicolas Gravier et Caroline Polet | 27 bis rue Léon Pépin | 18/07/2020 |
| • Jean-Noël Bobet et Sylvie Louazel          | 5 rue de la Forge     | 19/09/2020 |
| • Davy Lebeau et Mathilde Tribalet           | 5 La Bitais           | 03/10/2020 |

### PACS

|  |                      |            |
|--|----------------------|------------|
| • Maxime Coquin et Caroline Heleu          | 42 La Bigotière      | 31/07/2020 |
| • Thomas Hingray et Suzanne Le Goff        | 18 La Bitais         | 07/08/2020 |
| • Thomas Penven et Justine Cousin          | 44 rue F. Mitterrand | 19/08/2020 |
| • Alain Monnier et Patricia Benoist        | 21 rue du Goëlo      | 19/08/2020 |
| • Julien Corbeaux et Sophie Restif         | 3 rue de l'Argoat    | 11/09/2020 |
| • Benjamin Pommeret et Aline Ménard        | La Ville Trietz      | 18/09/2020 |
| • Guillaume Villemagne et Nathalie Roussel | 11 rue des Perrières | 09/10/2020 |

*Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur.*

### DÉCÈS

- Alain Lhermitte né le 22/04/1941 décédé le 12/06/2020 à Dinard
- Gisèle Gabillard née Boschel le 02/08/1925 décédée le 24/06/2020 à Saint-Malo
- Désirée Huilizen née Ferté le 13/02/1923 décédée le 27/06/2020 à Dinan
- Raymond Chesnais né le 21/01/1939 décédé le 10/07/2020 à Pleslin Trigavou
- Rafaël Dufeil né le 30/07/2018 décédé le 13/07/2020 à Pleslin Trigavou
- Thomas Rault né le 06/01/1924 décédé le 13/07/2020 à Quévert
- Jeannine Oléron née Macé le 20/05/1931 décédée le 20/07/2020 à l'Ehpad de l'Orme
- Madeleine Mercier née Kermarrec le 27/12/1935 décédée le 21/07/2020 à l'Ehpad de l'Orme
- Henri Armange né le 10/09/1921 décédé le 22/07/2020 à Pleslin Trigavou
- Jean Bannoit né le 27/09/1932 décédé le 29/07/2020 à l'Ehpad de l'Orme
- Roger Oléron né le 13/03/1927 décédé le 06/08/2020 à l'Ehpad de l'Orme
- Claire Hunt née Wilson le 26/09/1937 décédée le 07/08/2020 à Pleslin Trigavou
- André Macé né le 10/09/1929 décédé le 08/08/2020 à Pleslin Trigavou
- Francine Toutain née Missir le 09/08/1924 décédée le 10/08/2020 à l'Ehpad de l'Orme
- Lucienne Sauneuf née Renault le 16/12/1928 décédée le 10/08/2020 au Havre-Bléville
- Carmen Guego née Letort le 07/04/1929 décédée le 11/08/2020 à Dinan
- Célestine Rouault née Grumelon le 07/05/1925 décédée le 16/08/2020 à Saint-Briac
- Charles Sampeur né le 21/04/1927 décédé le 31/08/2020 à Saint-Cannat
- Pierre Forest né le 26/12/1938 décédé le 10/09/2020 à Dinan
- Simone Genêt née Beaugeard le 30/08/1930 décédée le 13/09/2020 à Dinan
- Bernard Lamé né le 25/11/1950 décédé le 19/09/2020 à Plancoët
- Fernand Baslé né le 12/01/1942 décédé le 20/09/2020 à Saint-Pierre-et-Miquelon
- Pierre Le Damany né le 16/07/1953 décédé le 30/09/2020 à Pleslin Trigavou
- Jacques Mahut né le 24/10/1951 décédé le 04/10/2020 à Dinan

*Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.*



## RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.



### CLÔTURES

**En cas de création ou modification d'une clôture, une déclaration préalable doit être effectuée en mairie. Attention la réglementation a changé avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal exécutoire depuis le 7 mars 2020.** Elle est plus contraignante (hauteur, matériaux,...). Renseignez-vous en mairie, auprès du service urbanisme.

### ACTIONS ET SANCTIONS

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption

des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

### N'OUBLIEZ PAS DE DÉPOSER VOTRE DÉCLARATION D'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX !

La DAACT est obligatoire pour tous les travaux qui ont fait l'objet d'un permis de construire, ou d'un permis d'aménager, ou d'une simple déclaration préalable de travaux. La simple absence de déclaration entraîne un risque d'amende. Enfin, si vous souhaitez effectuer d'autres travaux, la mairie vous refusera le dépôt d'une nouvelle déclaration de travaux, en constatant qu'une tranche de travaux n'a pas été au préalable avalisée.

La DAACT ne doit donc pas être oubliée. Alors, si le chantier est fini ou en passe de l'être, déposez le formulaire Cerfa en mairie !



## DÉCLARATION PRÉALABLE

| N° PERMIS     | ADRESSE DU TERRAIN             | PRÉCISION DES TRAVAUX   |
|---------------|--------------------------------|---|
| 02219020C0016 | 39 F Trébéfour                 | Construction d'un appentis non clos en extension d'une maison individuelle      |
| 02219020C0030 | 54 B rue François Mitterrand   | Création d'une clôture rigide et d'une retenue de terre                         |
| 02219020C0031 | 29 la Guyonnais                | Création d'une clôture rigide   |
| 02219020C0032 | 10 D rue du Frémur             | Pose d'une clôture rigide et d'une marquise                                     |
| 02219020C0033 | 22 lotissement du Bois Rolland | Construction d'une piscine  |
| 02219020C0034 | 14 rue de Penhièvre            | Changement de la porte de garage  |
| 02219020C0036 | 29 Cana                        | Construction d'un carport en extension de la maison                             |
| 02219020C0037 | 39 le Chêne Vert               | Pose d'une fenêtre de toit  |
| 02219020C0038 | 12 rue du Trégor               | L'extension d'une maison et la création d'un garage non clos                    |
| 02219020C0039 | 10 rue du Puits de la Gare     | Construction d'une piscine  |
| 02219020C0040 | 3 rue de Gervily               | Création d'une ouverture et la pose d'une fenêtre                               |
| 02219020C0041 | 39 J Trébéfour                 | Pose d'une pergola  |
| 02219020C0042 | L'Orme                         | Remplacement d'un portail   |
| 02219020C0043 | 6 le Creux                     | Pose de briquettes de parement autour des ouvertures                            |
| 02219020C0044 | 10 Ter le Châtelet             | Un lotissement de un lot de 334 m <sup>2</sup>                                  |
| 02219020C0045 | La penezais                    | Création d'une ouverture pour une fenêtre                                       |
| 02219020C0046 | 2 rue de Cornouaille           | Changement de matériau de couverture et l'habillage de la souche de cheminée    |
| 02219020C0047 | 13 B chemin de la Ménardière   | Pose d'une clôture et d'un portail  |
| 02219020C0049 | 7 rue Julien Lesaichot         | Changement des menuiseries  |
| 02219020C0050 | 9 village de l'adria           | Ravalement, isolation thermique par l'extérieur et remplacement des menuiseries |
| 02219020C0051 | 37 route de Langrolay          | Construction d'une piscine  |
| 02219020C0052 | 1 domaine du Prunchay          | Construction d'un mur de clôture et pose d'un portillon                         |
| 02219020C0053 | Le Clos Beret                  | Pose d'un pylone, d'une antenne et d'une clôture                                |
| 02219020C0054 | 3 le Gray                      | Création de 2 puits de lumière  |
| 02219020C0055 | 8 rue des Perrières            | Abri non clos   |
| 02219020C0056 | 40 Houillard                   | Pose d'un portail coulissant  |
| 02219020C0057 | 9 allée des Chardonnerets      | Le changement des ouvertures  |
| 02219020C0058 | 9 rue du Pré d'Aisne           | Construction d'un carport   |
| 02219020C0059 | 5 rue Jean Jaures              | Le remplacement d'une porte de garage en baie vitrée                            |
| 02219020C0060 | 2 rue de Cornouaille           | La pose d'une clôture   |
| 02219020C0061 | La Penezais                    | La pose d'un portail et la fermeture d'un muret                                 |
| 02219020C0063 | 9 la Peltrie                   | La construction d'un préau  |
| 02219020C0064 | 4 Lauriais                     | La modification de façades et la création d'une terrasse en bois                |
| 02219020C0065 | 52 D la Grabotais              | La pose d'un abri de jardin   |
| 02219020C0066 | 12 rue des Perrières           | La construction d'un garage   |
| 02219020C0067 | 53 D la Grabotais              | La pose d'une clôture   |
| 02219020C0070 | 48 Cana                        | La pose d'une clôture   |
| 02219020C0071 | 59 La Boutronnais              | Abri de jardin  |
| 02219020C0072 | 4 La Fontenaie                 | La pose d'une clôture et d'un portail   |
| 02219020C0073 | 22 rue du Général de Gaulle    | Changement d'ouvertures   |

## PERMIS DE CONSTRUIRE

| N° PERMIS     | ADRESSE DU TERRAIN           | PRÉCISION DES TRAVAUX   |
|---------------|------------------------------|---|
| 02219020C0005 | 12 B Chemin de la Ménardière | La création d'un garage et transformation du garage existant en pièce à vivre                                 |
| 02219020C0008 | 2 rue de Gervily             | Construction d'une maison individuelle  |
| 02219020C0009 | Trébéfour                    | Construction d'une maison individuelle  |
| 02219020C0011 | 5 la Guyonnais               | Construction d'une maison individuelle  |
| 02219020C0012 | 36 Ter Cana                  | Construction d'une maison individuelle avec une piscine et un abri de jardin                                  |
| 02219020C0013 | 7 route de Dinard            | Construction d'une maison individuelle  |
| 02219020C0014 | 13 la Rouzière               | La démolition d'un garage et la construction d'un autre   |
| 02219020C0015 | 5 le Chesnay                 | Construction d'un carport, d'un garage, d'une extension, modification d'ouvertures et réfection de la toiture |
| 02219020C0018 | 50 C la Grabotais            | Construction d'une maison individuelle  |
| 02219020C0021 | 9 la Peltrie                 | Construction d'un carport   |

## PERMIS DE DEMOLIR

| N° PERMIS     | ADRESSE DU TERRAIN        | PRÉCISION DES TRAVAUX                      |
|---------------|---------------------------|--|
| 02219020C0001 | 8 rue du Champ Bily       | Démolition d'un garage adossé à une maison |
| 02219020C0002 | 10 B rue du Chatelet      | Démolition d'une dalle béton               |
| 02219020C0003 | 39 le Chêne Vert          | La démolition d'une tête de cheminée       |
| 02219020C0004 | 8 rue des Perrières       | Démolition d'un abri de jardin             |
| 02219020C0005 | 9 allée des Chardonnerets | Régularisation cadastrale                  |



## LA MÉDIATHÈQUE

Les fondations ont intrigué bon nombre de chalands se rendant chez « Proxi », et l'élévation des murs banchés du vide sanitaire n'a pas davantage éclairé leur lanterne. Qu'ils soient rassurés : les maçons de l'entreprise CRD suivent scrupuleusement les plans de l'architecte Xavier Pageot de Saint-Brieuc, et dans quelques semaines ce qui n'était à ce jour que le dessin d'un labyrinthe définira parfaitement le projet de la médiathèque de Pleslin Trigavou.

Tout comme pour la création du multi services, il aura fallu faire des puits de soutènement pour trouver un sol stable. A ce sujet, une très ancienne carte postale agrandie, exposée en mairie montre la présence d'un vivier en cet endroit, d'où la nécessité de réaliser ces profondes excavations remplies de béton. Les locaux désaffectés du presbytère ont été consolidés d'étais, percés d'ouvertures, débarrassés des cloisons de briques et planchers bois. Le résultat sera à la hauteur des espérances devant la vieille et belle charpente bois qui sera visible et mise en valeur dans la salle d'exposition. A souligner qu'au sous-sol le four à pain a pu être conservé au niveau patrimonial.



## FIN DES TRAVAUX AU GROUPE SCOLAIRE GEORGES-HERVÉ



l'élémentaire. Dans le même temps, le service technique communal s'occupait des espaces verts, et des « bricoles » inhérentes à la fin d'un tel chantier qui aura duré plus d'une année.

L'entreprise F. Marchand installée à la ZI Grignardais, adjudicataire des travaux de terrassement a terminé ses travaux par la pose des clôtures et portails à l'entrée Nord-Ouest, entrée réservée en priorité aux élèves de

## LE LOTISSEMENT DE LA GUYONNAIS

Ce nouveau village d'une vingtaine de maisons a pratiquement vu tous ses habitants arriver dans leur logement. Une première impression laisse penser qu'il y fait bon vivre ! Encore quelques petits détails à peaufiner, notamment au Sud du lotissement.

Les riverains du bassin d'orage craignaient, à juste titre, que les arbres en bordure de la rétention des eaux pluviales soient déstabilisés par les tempêtes et ne tombent sur leur propriété. Afin d'éviter un tel risque, la mairie a fait couper les frênes et les aulnes dangereux. Durant l'hiver les agents communaux procéderont à la mise en place d'une clôture grillagée autour de la prairie qui borde le ruisseau, en prévision d'un éco-pâturage avec des moutons.



## VOIRIE COMMUNALE : PROJETS 2020

La réfection des voies communales programmées cette année a pris du retard, la raison étant le remplacement de la conduite d'alimentation d'eau potable qui date de près d'un demi-siècle, c'est-à-dire lors de la création du lotissement du Champ-Bily, puis de la Fontaine -Yvon. Assurément la canalisation AEP et les branchements vont se trouver fragilisés lors de la mise en place du tapis d'enrobé et pourraient se rompre plus facilement par la suite ... Devant un tel scénario, le syndicat des Frémur a dégagé un budget de 150 000 euros pour le remplacement de la conduite AEP. L'entreprise Colas, adjudicataire du marché d'enrobé va surseoier à la réfection des rues de la Fontaine-Yvon, du Champ-Bily, du Trégor, et de l'Armor, il en sera de même pour la route du Creux à la Ville-Rouxel via la Menais. Quant à la réfection de la voie de liaison la Grabotais - les Landes de Reine, elle a été prise en compétence par Dinan Agglomération et réalisée avant l'été par la société de travaux publics Colas.



## PROCÉDURES DE REPRISE DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DE TRIGAVOU

La rareté des places dans le cimetière pour les inhumations imposait de retrouver rapidement des emplacements disponibles pour les sépultures à venir. Une procédure de reprise de concessions abandonnées va être prochainement entamée. Cette procédure est longue et fastidieuse, c'est pourquoi il était urgent de se donner la possibilité de creuser de nouvelles tombes. Devant un tel dilemme, la municipalité a donc décidé de procéder à une reprise des sépultures en terrain commun situées près du calvaire règlementées par une procédure simplifiée. Ainsi l'entreprise funéraire Frère est intervenue pour exhumer les restes mortels d'une dizaine de corps inhumés en pleine terre. Par là-même, il a été créé un nouvel ossuaire afin d'accueillir dignement ces ossements. Dorénavant une douzaine de caveaux peuvent être creusés en cet endroit. Une démarche semblable va être faite pour le cimetière de Pleslin. A suivre ...



À l'occasion de la Toussaint, nous invitons les familles à prendre contact avec la mairie afin de vérifier l'échéance de leur concession et de procéder à leur renouvellement si nécessaire.

## MISE EN SÉCURITÉ D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE

Lors de la construction de la station d'épuration au Bois des Ecouailles, un ouvrier avait été électrisé par une ligne électrique MT qui surplombe la station. Aussi, la mairie et la compagnie fermière SAUR avaient elles décidé de déplacer cette ligne 20 000 volts. La Communauté d'Agglomération de Dinan, ayant désormais la compétence de l'assainissement des eaux usées, a entrepris des démarches auprès d'Enedis, afin de dévoyer ce réseau électrique potentiellement dangereux au moment des travaux d'entretien des silos à boues. C'est la STE de Dinan qui a planté les appuis et tiré la ligne de fils nus.



## LA MAIRIE NE PEUT PAS TOUT !

Fréquemment les clients abonnés chez les différents opérateurs de téléphonie appellent la mairie pour des problèmes de manque de débit de leur internet, d'un manque de couverture de leur portable, de coupures ou de fuites de leur ligne, etc. ... Certes, ces dérangements trop souvent récurrents sont exaspérants, voire préjudiciables, cependant la mairie ne peut pas régler ces problèmes. La démarche à suivre est de prévenir votre fournisseur d'accès, qui devra appeler si nécessaire l'opérateur historique Orange si le dérangement concerne la ligne. Le même cheminement est à effectuer pour les problèmes électriques où votre fournisseur d'énergie devra contacter Enedis (ex ERDF) si la panne est sur le réseau.

Bien évidemment, en cas de danger, poteaux cassés, câbles arrachés, fils au sol, n'hésitez pas à prévenir la mairie qui tentera de protéger l'endroit de l'incident, et alertera Orange pour le téléphone et Enedis pour l'électricité.

Dernièrement cette procédure a été effectuée à la Chantelouas où un camion a arraché des câbles téléphoniques, interdisant toute circulation. Le service technique communal a remonté provisoirement les câbles permettant ainsi le passage des voitures, mais évitant surtout un grave accident aux motocyclistes.



## ATTENTION ÇA PIQUE !



Le frelon asiatique est une espèce diurne qui, contrairement au frelon d'Europe, interrompt toute activité à la tombée de la nuit. Le frelon asiatique est un redoutable ennemi des ruchers, c'est un prédateur féroce qui peut détruire 20 à 30% d'une colonie d'abeilles domestiques après une seule attaque.

A l'automne les adultes se nourrissent de liquide sucré et de fruits bien mûrs. C'est à cette époque que les femelles reproductrices (futures reines) quittent le nid. Elles seront les seules à résister à l'hiver en se réfugiant dans des endroits abrités. Tout le reste du nid meurt.

Au printemps chaque reine commence la création du nid primaire, elle pond ses œufs et nourrit les larves. Lorsque les températures remontent, les premières ouvrières naissent et prennent à leur tour en charge la construction du nid et l'entretien de la colonie. La reine se contente uniquement de pondre.

Le nid secondaire se développe alors rapidement pour atteindre sa taille maximale à l'automne, pouvant mesurer jusqu'à 1 m de haut et plus de 80 cm de diamètre, et renfermer plusieurs milliers d'individus. Il est fabriqué comme pour le frelon européen de bois mâché. L'orifice d'entrée du nid se situe sur le côté au contraire du frelon européen qui se trouve dessous le nid.

La destruction de l'ensemble de la colonie est la façon la plus efficace pour venir à bout des frelons asiatiques. La méthode employée sur notre commune est le traitement par canne télescopique avec injection de poudre insecticide directement dans le nid qui permet de garder une rémanence à l'intérieur, et ainsi être sûr de tuer l'ensemble de la colonie. Le soir les individus non présents lors du traitement touchent le produit en rentrant dans le nid et meurent.

Cette année, notre commune n'échappe pas à la présence de ce prédateur. A ce jour, une quarantaine de nids ont été repérés et détruits sur différents sites communaux, ce qui constitue d'ores et déjà un record ! La plupart des nids se trouvent accrochés dans des arbres parfois à plus de 30 m de haut. Mais adaptable, le frelon asiatique a également élu domicile dans les haies, sous les faitages, les sablières et parfois dans les cheminées.



382 enfants ont effectué leur rentrée le 2 septembre, dans les 3 écoles. Covid oblige, cette rentrée s'est faite, comme on le craignait, en respectant un protocole sanitaire légèrement assoupli par rapport à juin. Pour les élèves, la distanciation physique d'un mètre n'est plus obligatoire dans les espaces clos lorsque ce n'est pas matériellement possible. Il n'y a plus de distanciation obligatoire dans les espaces extérieurs (cours de récréation). Par contre, le protocole reste contraignant pour tous les adultes travaillant à l'école où le port du masque est obligatoire en permanence.

## GEORGES-HERVÉ : UNE RENTRÉE SOUS LE THÈME DE LA NOUVEAUTÉ

En cette rentrée, 180 élèves sont accueillis dans des locaux totalement rénovés.

Des classes fonctionnelles, des salles ateliers pour des activités différenciées, un auditorium pour des moments de lecture et de détente, sans oublier de nombreuses activités culturelles avec les enseignants et aussi avec Alice la responsable de la bibliothèque. Nous souhaitons la bienvenue à Sylvie, nouvelle



référente de la garderie, à Virginie, nouvelle ATSEM, à Mikael qui intègre l'équipe municipale.

Bonne chance à Adeline qui prend la responsabilité de la cantine. Bonne retraite à Patricia Goudiaby qui a quitté son poste d'ATSEM dans un contexte bien particulier l'année dernière pendant le confinement.

En cette période de crise sanitaire, nous adaptons nos pratiques pour mettre en place des projets fédérateurs autour du « vivre ensemble ». Les projets évoluent pour les différentes classes de l'école :

Début octobre un projet « artistes sensibles de la nature » pour les classes de GS-CP et CP avec l'association Sensations Littoral de Saint Malo. Tout au long de l'année des professeurs de Dinan Agglomération interviendront sur les classes de GS/CP, CP, CE1-CE2, CE2/CM1 et CM2 pour un projet de percussions corporelles.

Nous espérons pouvoir faire une présentation lors de la fête de fin d'année, sinon des films seront réalisés.

Les CE1 CE2 se replongeront dans le passé sur les pas de nos ancêtres en lien avec le Centre d'Interprétation du Patrimoine à Corseul.

Les CE2/CM1 et les CM2 participeront à des activités nautiques. Les classes de MS et TPS-PS se rendront dans une ferme pédagogique, et iront découvrir l'habitat et la vie des poneys au centre équestre de Taden.

Merci à Edwige et son équipe de l'APE qui nous aide à mener à bien tous ces projets.

Bonne année scolaire à tous.

Les projets qui ont été annulés l'année dernière devraient être repris cette année (Cirque Gervais, Maison de la Rance, collaboration avec l'école de Tialla, commune rurale au Burkina Faso) et d'autres pourraient s'y ajouter.



## CHARLES-JOSSELIN : BIENVENUE AUX 10 NOUVELLES FAMILLES

Cette année, les élèves ont fait leur rentrée à l'école dans des conditions un peu particulières. Avec la collaboration des parents, l'équipe du groupe scolaire Charles-Josselin a fait de son mieux, pour qu'elles soient le moins perturbantes possibles, notamment pour les nouveaux élèves, et ceux de maternelle. Les habitudes sont déjà bien prises et nous souhaitons la bienvenue aux 10 nouvelles familles qui nous rejoignent ainsi qu'une très bonne année scolaire à tous les élèves.

Elle a commencé pour les élèves de Madame Fontaine, accompagnée de Madame Le Razavet, (GS/CP/CE1), dans une classe équipée d'un nouveau vidéoprojecteur et d'un tableau blanc interactif.

Les élèves de CP/CE1/CE2 ont retrouvé Madame Demay et ceux de CM1/CM2 Madame Gouault. Enfin, les TPS, PS et MS sont, cette année, avec Madame Mamdouh et Monsieur N'Guyen-Van accompagnés de Madame Brochu.

## A L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH, LA BRETAGNE À L'HONNEUR

Une nouvelle rentrée à l'école Saint-Joseph s'est faite le 1er septembre dans la continuité de l'année précédente concernant le protocole sanitaire. Tous les élèves de la TPS au CM2 ont pu reprendre le chemin de l'école avec des gestes barrières encore bien présents. Peu de changement au sein de l'équipe en dehors du remplacement de Vanessa Brindejonc en congé maternité qui est remplacée par Mélissa Dailly en MS/GS.

Nous avons accueilli de nombreuses nouvelles familles dont la majorité en classe de maternelle. Nous leur souhaitons la bienvenue. Dans l'année, nous attendons 8TPS qui feront leur rentrée en janvier ou après Pâques.

Voici la répartition des enseignantes :

- Mme Anne Hervé, aidée par Isabelle Vidmann, enseigne en TPS/PS/MS.
- Melle Vanessa Brindejonc (remplacée par Mélissa Dailly) est en charge de la classe de MS/GS
- Melle Elise Lamort enseigne auprès des CP/CE1.
- Mme Typhaine Josse enseigne en CE2 avec Mme Anne-Sophie Olek, qui assure la décharge de direction tous les jeudis.
- Mme Michelle Marivin continue d'enseigner en CM1/CM2

Des travaux dans la classe de MS/GS ont été réalisés cet été afin d'agrandir cette classe et pouvoir accueillir plus d'élèves. D'autres travaux sont envisagés cette année dans le but d'aménager un étage pour y réaliser une salle des maîtres et le bureau de direction.

Cette année, les enseignantes ont choisi de travailler un thème commun qui sera « la Bretagne ». Différents projets, différentes productions artistiques naîtront tout au long de l'année et quelques sorties seront faites en lien avec ce thème. De plus, l'organisation d'un cross ainsi qu'un rallye lecture avec le collège Saint-Stanislas permettront de travailler en cycle avec les 6<sup>e</sup>.

L'activité piscine a repris pour les CE2 à la piscine des Pommiers



de Dinan-Léhon. Les CP/CE1 prendront le relais à la piscine des Canetons en novembre/décembre afin de permettre à tout le cycle 2 de bénéficier de cet enseignement.

Les associations ont à souhait de réaliser des actions cette année en espérant que l'actualité sanitaire le permette. Le bénéfice de ces actions permettra de participer financièrement aux sorties scolaires ou aux animations qui seront faites à l'école. Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous !

Pour joindre l'école : 02 96 27 81 83

ou [saintjopleslin@wanadoo.fr](mailto:saintjopleslin@wanadoo.fr)



## INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2021

### • ECOLES PUBLIQUES

Les prévisions d'effectifs devant être transmises à l'Inspection Académique dès le début de l'année civile, les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) pour la prochaine année scolaire sont invités à contacter la mairie ou la mairie annexe avant le 31 décembre 2020. Condition : l'enfant devra être âgé de 2 ans révolus au 1er septembre 2021.

### • ECOLE PRIVEE ST-JOSEPH

Les parents peuvent s'adresser au chef d'établissement. Tél : 02 96 27 81 83



## LE GROUPE SCOLAIRE GEORGES-HERVÉ ENTièrement RÉNOVÉ

Commencée en avril 2019, la rénovation-restructuration du groupe scolaire Georges Hervé aura duré un peu plus longtemps que prévu en raison du Covid. Les travaux s'étant déroulés en 2 phases, les enfants de maternelle ont été les derniers à retrouver leurs nouveaux locaux au mois de juin dernier. Durant les vacances d'été, les espaces extérieurs ont été réaménagés. L'école propose maintenant des espaces bien différenciés, surfaces bitumées et espaces verts.

Le groupe scolaire G. Hervé construit il y a 40 ans a été complètement transformé. En reconfigurant l'ensemble, en optimisant les surfaces existantes et en en créant des nouvelles, les architectes Mmes Burlot et Wiener ont su tirer parti du bâtiment qui ne répondait plus aux nouvelles exigences (énergétiques, spatiales, sécuritaires) et n'était plus adapté aux usages pédagogiques d'une école digne du XXI e siècle. Désormais c'est une école moderne, fonctionnelle, avec des salles de classe

spacieuses, équipées d'outils numériques (vidéoprojecteurs), qui accueille les enfants répartis dans 7 classes. Un effort particulier a été porté sur l'isolation thermique et l'acoustique. Lieu d'apprentissage et de culture, l'école est aussi un lieu de vie dans lequel les enfants doivent d'abord se sentir bien pour bien apprendre et s'épanouir. Cet investissement, dont le coût s'élève à 1 589 701 euros TTC offre également un outil de travail permettant aux enseignants, aux ATSEM, aux AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) et aux agents d'entretien d'exercer leur métier dans de bonnes conditions.

Un nouvel accès à l'école a été créé côté route de Dinard. Les entrées et sorties des élèves d'élémentaire se font désormais par cet accès. Le but était de désengorger la rue de l'École, de fluidifier la circulation des piétons et des voitures afin d'améliorer la sécurité des piétons, enfants et adultes. La traversée de la route départementale est sécurisée par la présence d'un agent communal au moment des arrivées et départ des enfants. Les voitures des parents d'élèves peuvent stationner sur la partie bitumée du stade Pierre Vétier et rue François Mitterrand.



## LE FUTUR PARC NATUREL RÉGIONAL VALLÉE DE LA RANCE – CÔTE D'EMERAUDE : UN OUTIL AU SERVICE DU « TOURISME VERT » !

Un Parc Naturel Régional (PNR), c'est une opportunité inédite pour réunir le territoire historique Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude, y tisser plus de liens et mieux préserver sa biodiversité, ses patrimoines et ses paysages du quotidien. Face aux changements planétaires, le PNR nous invite à nous engager ensemble dans un développement durable. Il valorisera les richesses de ce territoire, ses productions de qualité et savoir-faire, confortant ainsi l'emploi local. Outil de proximité au service des communes et des habitants, il facilitera la mise en œuvre de projets. Il n'apporte pas de « clôtures » et n'impose pas d'interdiction aux habitants et entreprises mais suit la devise « convaincre plutôt que contraindre ».

C'est l'association COEUR Emeraude qui conduit le projet de Parc avec les 74 communes impliquées, l'appui déterminant de la Région Bretagne, les Départements des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, les intercommunalités que sont Dinan Agglomération, Saint-Malo Agglomération, la Communauté de Communes Côte d'Emeraude et la Communauté de Communes Bretagne Romantique ; les associations, les professionnels et les habitants...



2020

Mobilisation locale

2021

Enquête publique

2022

Vote des 74 communes + autres collectivités

Création du PNR Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude

Plus d'infos sur : [www.coeur.asso.fr](http://www.coeur.asso.fr)

Vous pouvez devenir Ambassadeur.rice du Parc et ainsi le faire connaître au plus grand nombre. Il suffit de contacter COEUR Emeraude via [contact@coeurmeraude.org](mailto:contact@coeurmeraude.org).



Un PNR est un formidable outil au service du tourisme et plus particulièrement du « tourisme vert ». De ce point de vue, Pleslin Trigavou a de nombreux atouts et notamment : 4 boucles de randonnées dont celle « des Menhirs aux Vaux Garou » inscrit dans le topo-guide des Côtes d'Armor par le comité départemental de la randonnée ; ainsi que son ancienne gare, transformée en gîte d'étape et qui se trouve au croisement de 3 véloroutes :

- La Voie 2, longue de 193 km, vous mènera de Saint-Malo au port d'Arzal ;
- La Voie 3, longue de 212 km, vous mènera de Saint-Malo à la presqu'île de Rhuys ;
- La Vélomaritime - EuroVélo 4, longue de 4000 km, appelée aussi « Véloroute de l'Europe Centrale » relie Roscoff à Kiev en Ukraine.

La voie verte, entre Dinan et Dinard, que ces véloroutes empruntent est la plus usitée des Côtes d'Armor, permettant à tous les randonneurs ou promeneurs, à pied, en vélo ou à cheval, de découvrir les beautés du paysage et de la nature tout en prenant son temps... le nez au vent !

Dans les prochaines années, la municipalité aura à cœur de développer le rayonnement de Pleslin Trigavou dans les différentes stratégies touristiques locales et régionales et de faire de



la commune, un lieu de passage et de séjour incontournable des touristes, participant ainsi au développement économique local !

Plus d'infos sur : [www.francevelotourisme.com](http://www.francevelotourisme.com)



< Certaines espèces de guêpe réalisent leur nid accroché à un brin d'herbe dans la végétation. Redoutables prédatrices, elles se nourrissent d'autres invertébrés.



< L'alternance d'herbes hautes servant de cachette et de milieux fauchés facilitant l'accès au soleil, est appréciée par les reptiles qui thermorégulent leur température.

Aussi, il est important d'avoir une gestion raisonnée de ces zones, avant tout dans le respect de la sécurité des usagers (automobilistes, piétons et cyclistes notamment) mais également en faveur de la biodiversité. C'est pour cela que la commune de Pleslin Trigavou pratique depuis plusieurs années le fauchage tardif.

Le fauchage tardif consiste à laisser pousser la végétation sur les bords de route afin de permettre à la faune et à la flore de profiter d'une période de quiétude propice à leur reproduction au printemps et en début d'été, avant de procéder à la coupe des végétaux à la fin de l'été. De plus, la hauteur de « fauche » permet de limiter l'atteinte sur les invertébrés rampants et de limiter la perturbation du sol.

Bien évidemment certains secteurs à enjeux pour la sécurité routière ne peuvent pas faire l'objet d'une gestion tardive (ex : bande de sécurité, intersections, abords de maisons, virages...), la visibilité étant l'enjeu prioritaire de ces secteurs.

En 2019, le conseil départemental des Côtes d'Armor, avec l'appui de l'association CŒUR Emeraude est allé plus loin en mettant en place une expérimentation de fauche tardive différenciée des bords de route sur la D166 reliant Taden (la Toise) à Pleslin Trigavou (Bel Air). Cette nouvelle technique, qui alterne des secteurs fauchés une année sur deux, permet à la biodiversité de bénéficier d'une année complète pour réaliser son cycle de vie. Un suivi de la flore et de la faune permettra de voir les effets de cette gestion.

Ces dépendances vertes routières, interviennent également dans l'épuration des eaux ruisselant sur la chaussée. Les fossés jouent un rôle sur la qualité des cours d'eau : le fossé collecte les eaux de ruissellement, l'enherbement du fond permet de ralentir l'écoulement, d'améliorer l'épuration de l'eau et l'absorption des polluants.

Autrement dit, ces bords de route, que l'on pourrait croire laissés à l'abandon, abritent une riche biodiversité et ont de nombreux intérêts écologiques, nécessitant ainsi toute notre attention !



## LA GESTION DE LA VÉGÉTATION EN BORD DE ROUTE

Les bords de route ont un grand intérêt écologique en offrant de très importantes surfaces d'habitats, de refuges, d'alimentation et de déplacement pour de nombreuses espèces végétales et animales. Ces milieux font partie intégrante d'un réseau de continuités écologiques terrestres et aquatiques, appelé « trame verte et bleue ». Il n'est pas rare d'y trouver des papillons, des sauterelles et criquets, des petits mammifères, des amphibiens mais également des coléoptères et autres reptiles :

Ce que nous appelons communément « bords de route » correspond plus précisément aux dépendances vertes routières, à savoir l'ensemble des terrains végétalisés accessoires à la route tels que les accotements, les fossés, les talus et les terre-pleins notamment.



< Pour se reproduire, les amphibiens, dont le Crapaud commun, migrent vers les mares. Une végétation dense est une cache appréciable pour une halte.



< Les petits mammifères, mulots, musaraignes, hérissons... apprécient faire leurs galeries au milieu des hautes herbes, où ils trouvent les graines et insectes qu'ils mangent.



< De nombreuses espèces d'oiseaux, dont le Merle noir, nichent à une hauteur comprise entre 1 et 3 mètres. Dans les haies, buissons et autres végétations.



< La Decticelle bariolée et plus généralement les sauterelles et criquets, apprécient les herbes hautes dont ils se nourrissent et où ils peuvent se cacher de leurs prédateurs.

## PHOTOS INSOLITE

### Une bien belle comète...

Merci à Margot Marchel pour l'envoi de cette superbe photo de la comète Neowise, visible en cette fin de juillet derrière le clocher de Pleslin. « La prochaine fois qu'on pourra l'observer à nouveau, c'est dans 6 000 ans... » sourit la photographe, qui a travaillé en pose longue, permettant de voir l'éclat du phare du Cap Fréhel. Si vous aussi vous avez des photos insolites sur la commune, n'hésitez pas à les faire parvenir sous format .jpg à l'adresse suivante : [sylvie.mairiepleslin@gmail.com](mailto:sylvie.mairiepleslin@gmail.com)





## LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES MENHIRS DU CHAMP-DES-ROCHES



*Il était une fois des fées qui, en mal de distractions, transportaient dans leur tablier des pierres destinées à la construction du Mont-Saint-Michel. Or, s'étant trouvées fatiguées, elles les laissèrent tomber en ce lieu, appelé depuis le Champ-des-Roches.*

Combien d'histoires extraordinaires a-t-on colportées à travers les siècles sur les monuments mégalithiques plus communément nommés « menhirs » (en Breton : pierre dressée). La construction des alignements des menhirs de notre commune date d'environ 4 000 ans, elle demanda une énergie considérable aux hommes qui dressèrent ces roches.

Le Champ-des-Roches, beaucoup plus vaste à son origine, présente aujourd'hui cinq alignements de 65 menhirs, dont le plus imposant mesure 3,50 mètres. Le cadastre de 1827, et sa matrice nous livrent des toponymes qui évoquent d'anciens emplacements de menhirs parfois éloignés du site : La Roche-Bise, La Roche-Tual, La Roche-Beau...

Vers 2000 ans av. notre ère, la fin de la période du Néolithique et le début de l'Age des Métaux se rejoignent et s'imbriquent. Le cuivre apparaît lorsque la pierre polie touche à sa fin.

Les menhirs du Champ-des-Roches sont érigés à la fin d'une étape importante de l'humanité, et s'apprentent à être les témoins de l'arrivée progressive de la civilisation du Bronze dans la société néolithique.

Les alignements sont orientés Est-Ouest, comme tous les autres sites mégalithiques de Bretagne (exemple : Carnac), la même orientation que l'ouverture des sépultures communes appelées allées couvertes, datant de la même époque.

La disposition des menhirs, leur orientation, leur position topographique, voire leur nombre devaient correspondre à des rites aujourd'hui encore inconnus. Étaient-ils associés au culte des morts ? Étaient dressés pour des cérémonies en l'honneur du soleil ? Étaient-ils implantés pour marquer un territoire ? Faute d'indices sur les croyances de cette période, à ce jour, nous ne pouvons rien affirmer.

Vers 300 ans av. notre ère (période de la Tène), les Celtes semblent apparaître tardivement en Armorique. Les menhirs du Champ-des-Roches sont déjà vieux d'env. 1 500 ans ! Les Celtes réutilisent les édifices mégalithiques issus des peuples du Néolithique. Nos menhirs connaissent de nouvelles formes de croyances, qui donneront naissance à certaines légendes et

mythes qui subsistaient encore voilà quelques décennies. Les druides, prêtres tout-puissants y officient.

Au cœur du site eut sans doute lieu des cérémonies au cours desquelles certains comportements rituels peuvent, aujourd'hui, nous paraître étranges voire cruels. Par ces rites, les Celtes cherchent à communiquer avec le surnaturel de l'Autre-Monde.

Les druides, vrais maîtres sont respectés de tous ! Ils arbitrent les conflits forts nombreux entre les clans. Considérés comme des savants, ils connaissaient les secrets des plantes médicinales, ainsi que le mouvement des astres. Contrairement aux autres peuples, les Celtes n'utilisent pas l'écriture. Les druides ne communiquent leurs secrets et leurs connaissances que par transmission orale.

Plus tard, au cours de la longue occupation romaine d'environ 300 ans, les quelques pièces de monnaies trouvées parmi les menhirs, confortent l'idée que le site sert de lieu d'inhumation pour les Romains.

A l'approche de l'an 1000, les menhirs et autres monuments mégalithiques n'ont pas bonne réputation. Par ordre des autorités religieuses, beaucoup d'ensembles de menhirs sont détruits. A la renaissance, au 17e siècle et 18e siècle la tradition druidique prend un nouvel élan qui s'amplifie au fil du temps. Durant tout le 19e siècle, en Bretagne, les sites mégalithiques deviennent un des lieux de rassemblement et connaissent un regain d'intérêt de la part des « Celtomanes » en tout genre. En 1900 est créée une institution druidique le « Gorsedd ».

Vers 1850, sur tous les sites mégalithiques, les jours de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre (survivances de fêtes païennes celtes), donnent lieu à des cérémonies d'inspiration druidique suivies de grands banquets, qui se transforment, la plupart du temps, en une ribouldingue arrosée de cervoise, de vin, de cidre... La nuit venue d'immenses feux de joie sont allumés.

En 1968, sous une autre forme, le Comité des Fêtes Folklorique Pleslainais organise sa première fête des mégalithes. Pour mémoire en 1977, un grand défilé comprend notamment : sept

bagads dont celui de la Marine nationale, et seize cercles folkloriques venus de toute la Bretagne.

Depuis 2001, sous l'impulsion de quelques bénévoles désireux de faire revivre ce lieu chargé d'histoire, naît l'Association de la Fête des Mégalithes.

Le Champ-des-Roches est situé sur un important filon de quartz qui va de Bel-Orient à Saint-Suliac. L'érosion naturelle du filon fait apparaître une grande quantité de blocs de quartz, que les hommes du Néolithique utilisèrent sur place pour ériger leurs alignements.

A Carfantin près de Dol-de-Bretagne, le majestueux menhir en granite du Champ-Dolent (environ 125 tonnes), est dressé tel un fuseau sur un plateau de schiste ; il aura fallu le transporter d'un massif situé à une distance minimum de quatre kilomètres. Le menhir de Kerloas près de Plouarzel a une hauteur de 9,5 mètres, ce qui en fait le plus grand menhir de Bretagne. Son sommet a été détruit par un éclair. Sa hauteur d'origine devait dépasser les 10 mètres.

L'opération de transport du menhir s'effectuait certainement sur des rouleaux de bois, les hommes devaient récupérer le rouleau libéré à l'arrière, le replacer à l'avant et ainsi de suite, la pierre étant tractée par un système de câbles. Aujourd'hui, ce qui peut sembler le plus difficile, vu les ressources végétales naturelles de nos climats, c'est la fabrication de câbles suffisamment solides et longs pour tracter ces lourdes colonnes de pierre.

Le trou destiné à recevoir le pied du menhir était creusé à l'avance, puis on dirigeait le menhir pour le faire basculer par un dispositif approprié. On a suggéré un système de levier en bois et des quantités de petites pierres servant de cales successives (techniques de tradition ancestrale de mise en place des statues d'environ 25 tonnes de l'île de Pâques).

Une autre hypothèse serait un remblai, sorte de rampe de lancement à faible pente, en bois ou en pierraille utilisés ensuite pour le calage. Pour les menhirs de grande taille, le basculement précis jusqu'au fond du trou devait impérativement être guidé et freiné.

Des fouilles (parfois anciennes) présentent toujours un dépôt rituel au fond du logement du menhir. Sans doute le résultat d'une cérémonie lors de la mise en place définitive du menhir dans sa fondation.

En effet, les archéologues ont découvert des objets de cette période : tessons de poteries, éclats ou outils en silex, haches polies, meules ou molettes, galets utilisés, percuteurs, polissoirs ou lissoirs à main.

Il est très rare que les menhirs du Néolithique portent des figurations gravées ou sculptées. Cependant, le menhir penché de la Tremblais (sept mètres hors sol, incliné à 45°) à Saint-Samson-sur-Rance, présente une ornementation riche et complexe : sur deux faces latérales se trouvent des motifs en relief de crosses et de haches emmanchées. Sur une autre face bien lissée, avec une lumière favorable, on observe qu'elle est entièrement couverte d'un ensemble de figurations gravées.

Le Champ-des-Roches est classé Monument Historique depuis 1887 ; mais son acquisition par la commune est récente, elle date d'une décision municipale du 23 février 1987. Dans la délibération, le Maire, Charles Josselin, propose au conseil municipal : « L'acquisition des terrains d'implantation des alignements mégalithiques afin d'en assurer la protection et la mise en valeur. »

## Une psychologue et une opticienne à domicile proposent leurs services

### ELISE GUERNION, PSYCHOLOGUE

Après 10 ans d'expérience dans un cabinet privé et une création d'entreprise, a décidé de créer son cabinet de psychologue à Pleslin-Trigavou, où elle accompagne adultes, adolescents et enfants à partir de 10 ans dans les différentes difficultés qu'ils peuvent traverser dans leur vie. Que ce soit des thérapies brèves pour surmonter des périodes critiques de la vie ou un accompagnement plus long pour un travail plus en profondeur, Elise Guernion s'adapte aux situations et aux besoins de chaque patient. Ses domaines d'activité sont les suivants : soutien psychologique, psychothérapie, aide à la décision, travail sur la confiance en soi et les angoisses. La psychologue a également une forte expérience dans l'accompagnement des problématiques liées au travail et peut faire le point sur les compétences et apporter une aide concrète dans les démarches, autant pour les prises de décisions que les méthodes. Elle a aussi une expertise dans l'accompagnement à la création d'entreprise.

**Contact :** cabinet au 10, le Bois-Rolland, téléphone pour rendez-vous au 06 63 02 33 66, possibilité de déplacement à domicile pour les personnes à mobilité réduite dans une limite de 10 km.

### ELISA LESENFANTS, OPTICIENNE À DOMICILE

Elisa Lesenfants propose depuis peu un service en santé visuelle mobile dans la région de Dinan. Ce service existe en France depuis 2015 et prénom nom souhaite désormais le proposer dans notre région, où l'accès en santé visuelle peut présenter des difficultés du fait de l'absence d'un service comparable. Elle appartient au 1er réseau national mobile et qui professionnalise l'intervention de l'opticien au sein des EHPAD et domiciles afin de soulager les équipes de soin et aidants en prenant en charge la santé visuelle. Elisa Lesenfants propose des dépistages visuels au domicile de la personne avec prise compte de l'environnement complet, mais aussi l'entretien et la réparation des équipements, propose des équipements neufs en parfaite adéquation aux besoins, et assure le compte-rendu à la personne elle-même mais aussi aux familles si besoin est. Ses interventions se déroulent dans un cadre strict, avec l'agrément NF Services à la personne, respect d'un protocole sanitaire appliquant les consignes gouvernementales, présentations d'offres transparentes et claires, travail en étroite collaboration avec les organismes nationaux (tutelles, aides à la personne, conseils généraux).

**Contact :** téléphone pour rendez-vous au 06 15 86 81 82, déplacement à domicile sur Dinan et 30 km alentours.



## HOMMAGE À BERNARD LAMÉ

Bernard Lamé est né le 25 novembre 1950, à Lancieux. Dans les années 1980, il crée sur notre commune un club de lutte bretonne sous le nom : « Skol Gouren de Pleslin-Trigavou » ; dont il devient le président et l'entraîneur.

Rapidement le club est reconnu dans toute la Bretagne et en particulier dans le Finistère fief du Gouren. Aidé par son épouse Aline, les premiers résultats du club ne se font pas attendre : plusieurs champions de Haute-Bretagne, des champions de Bretagne et un exploit pour un petit club trois champions d'Europe : Frédéric Boixière, Jean-Yves Chausse et chez les féminines Maëlle Nouvel plusieurs fois championne d'Europe de Gouren et de Back Old (une variante).

En Bretagne, il devient un homme incontournable du Gouren. Écouté de tous, mais également par son dévouement et son engagement, il est élu à la fédération de Bretagne du Gouren.

Bernard, pendant plusieurs décennies, aura effectué un vrai travail d'entraîneur, et d'éducateur social auprès d'une population qu'il valorise avec succès. Pour ses trente années au service du sport et plus



particulièrement de la lutte bretonne, il reçoit la médaille de Jeunesse et Sports, et le trophée de sports de notre commune.

Dans les années 2000, Bernard se lance dans une nouvelle passion qu'est la vidéo. Il crée une association « Vidéo Mégalithes ». Avec sa caméra il est alors de toutes les fêtes, gravant sur des kilomètres de pellicules tous les événements festifs, sportifs et culturels de notre commune, auxquels il faut ajouter les mariages, les anniversaires, etc...

Dans le même temps, il est également une des chevilles ouvrières d'une association aujourd'hui disparue « L'Association du Réveillon ».

La maladie l'ayant diminué, il reste malgré tout très actif et devient un des piliers de l'association « Loisirs Amitiés ».

Le 19 septembre dernier Bernard nous quitte, en laissant un grand vide dans la vie associative de notre commune.

Il nous laisse le souvenir d'un homme sans détour et de conviction, ayant vécu pour la défense des traditions bretonnes.

## UN FORUM SOUS LE SIGNE DE LA COVID



Début septembre, le forum des associations s'est tenu dans la salle omnisports, avec en toile de fond les gestes barrières et les masques, liés à la pandémie de la Covid-19.

La salle et les stands étaient organisés de manière à ce qui y ait le moins de contacts entre les visiteurs et les exposants, avec un sens de circulation.

Auparavant, la consigne avait été donnée à chaque association de fournir à la municipalité le protocole de la fédération à laquelle elle est rattachée.

D'ores et déjà, des jauges ont été tracées au sol dans la petite salle attenante à la salle omnisports et dans la salle J. Lesaichot, afin de respecter la distanciation obligatoire, notamment pour la danse, le yoga ou le pilate

Depuis cette manifestation, l'évolution rapide de la COVID-19, a amené la municipalité à prendre de nouvelles mesures afin d'endiguer la propagation du virus.

Ainsi, il a été décidé d'interdire à toutes les associations les buvettes, pots, restauration ou collation sur les sites et dans les bâtiments communaux.

Par conséquent, notre calendrier des manifestations pour la fin de 2020 est en suspens de face à l'évolution de la crise sanitaire.

## TOUR EN CÔTES D'ARMOR CYCLOTOURISME

Le 19 septembre, sous la responsabilité de Stéphane Boixière, le comité départemental de cyclo-tourisme a organisé le Tour en Côtes d'Armor. Cette année malgré un contexte défavorable, une bonne centaine de courageux a bravé la pluie et a trouvé le midi un repas mérité pour se sustenter à la salle des fêtes. L'équipe des bénévoles avec à sa tête Jacky et Alain a parfaitement organisé la salle de restauration afin que les conditions sanitaires soient respectées. Les amoureux de la petite reine après le ravitaillement ont repris sous un timide soleil, la route en direction des Côtes d'Emeraude et de Penthièvre.



## COURSES CYCLISTES AUX LANDES DE REINE



Depuis le mois de février il n'y avait plus eu de courses de vélo aux Landes de Reine. En effet, après la création du nouvel anneau de 930 m aménagé par Dinan Agglomération les coureurs n'avaient plus eu l'occasion d'exercer leur talent en compétition, et au vu du nombre de participants, et de la moyenne exercée en course, on sentait qu'ils étaient en manque ! C'est le vélo Club Dinannais, sous la houlette de la présidente Madame Dubosc, qui a organisé, dans le respect des conditions sanitaires, les épreuves.

A noter que le challenge de Dinan Agglomération qui devait se dérouler dans et autour des zones industrielles de la communauté d'agglomération, se court finalement cette année aux Landes de Reine, tous les samedis du 10 octobre au 7 novembre, avec trois courses au programme à chaque fois : pass'cyclistes, cadets, juniors, 2 et 3e catégories.

## LE VIDE-GRENIERS DU HAND A ÉTÉ MAINTENU

Traditionnellement organisé le dernier dimanche d'août, le vide-greniers organisé par le club de hand Beausais-Rance-Frémur a été maintenu, avec un gros effort fait par les bénévoles pour assurer cette manifestation en toute sécurité : gel hydroalcoolique à l'entrée, port du masque, sens unique de circulation et espace entre les stands, des contraintes qui ont néanmoins permis de réussir, dans ce contexte très particulier, ce rendez-vous prisé par les amateurs qui étaient privés de vide-greniers depuis un bon moment, une belle réussite à l'actif du club qui a su s'adapter.





### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Arnaud LÉCUYER  
Président

#### Les Vice-présidents

- Suzanne LEBRETON  
**1ère VP**  
Finances, Administration Générale et Contractualisation
- Didier LECHIEN  
**2ème VP**  
Tourisme et Patrimoine
- Marina LE MOAL  
**3ème VP**  
Petite enfance, Enfance et Cohésion Sociale
- Thierry ORVEILLON  
**4ème VP**  
Stratégie Economique, Relance et Numérique
- Mickaël CHEVALIER  
**5ème VP**  
Habitat, Gens du voyage et Politique de la Ville
- Gérard VILT  
**6ème VP**  
Collecte et Valorisation des déchets
- Bruno RICARD  
**7ème VP**  
Pilotage Stratégique de la Ressource en Eau
- Marie-Christine COTIN  
**8ème VP**  
Emploi, Formation, Innovation et Soutien aux Entreprises
- Alain JAN  
**9ème VP**  
Urbanisme et Stratégie Foncière
- Anne-Sophie GUILLEMOT  
**10ème VP**  
Mobilités et Infrastructures
- Philippe LANDURÉ  
**11ème VP**  
Prospective et Transition Ecologique
- Patrice GAUTIER  
**12ème VP**  
Agriculture et Mer
- Laurence GALLÉE  
**13ème VP**  
Equipements, Réseaux d'Eau et Assainissement
- David BOIXIÈRE  
**14ème VP**  
GEMAPI et Environnement
- Jérémy DAUPHIN  
**15ème VP**  
Culture, Sports et Citoyenneté

### LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION



### CONCERT DE NOËL DE L'ENSEMBLE VOCAL MAURICE-RAVEL

Sous réserve des conditions sanitaires applicables au mois de décembre, c'est avec plaisir que nous retrouverons l'ensemble vocal Maurice-Ravel de Dinard à l'église de Pleslin pour leur traditionnel concert de Noël, prévu le 11 décembre à 20 h 30.

Au programme : Santa Maria de Guadalupe, Les anges dans nos campagnes, Douce nuit, Qui peut me dire l'en-droit, Noël de Bretagne, Un Noël (composition Emmanuel Rolland, chef de chœur), Noël interdit. En 2<sup>e</sup> partie : Avé Maria de Caccini, O Salutaris, The Mass, Ameno, Va pensiero, Dios Te Salve Maria, Pater Noster.



### CET ÉTÉ, LES DIMANCHES, C'ÉTAIT AU BOIS



Dans le cadre du dispositif « cultures communes », initié par le conseil départemental, l'association L'art est dans les bois a proposé, tout au long de l'été, des animations dans le bois de Pleumagat. Une bien belle façon d'aller museler et découvrir les oeuvres de land art qui sont présentes dans le bois, et d'assister à des temps forts, humoristiques comme avec la venue de Gustave Verdure de la compagnie Drôle d'hasard, mais aussi d'écouter divers styles musicaux : de la flûte traversière avec Tomoko Uemura ; de la harpe assortie à la batterie avec le duo « presque'un team » ou encore du violoncelle avec Anne-Hélène Dosi-Goudé. Des instants musicaux dans un écrin de verdure, des moments appréciés pour faire vivre la culture sur la commune.

### LA BIBLIOTHÈQUE DANS SES LOCAUX PROVISOIRES RUE LÉON-PÉPIN

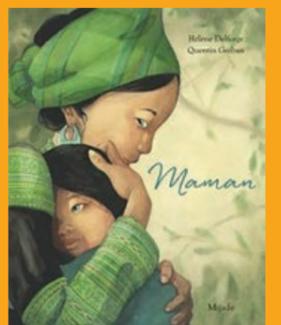
La construction de la médiathèque, élément culturel majeur pour notre commune, n'est pas sans incidences sur le fonctionnement de la bibliothèque. Bénévoles et services techniques ont procédé, avant les 1<sup>ers</sup> coups de pioche, au déménagement des livres et du mobilier dans les locaux de l'ancienne garderie, rue Léon-Pépin. Un lieu transitoire dont les habitués fidèles de la bibliothèque ont retrouvé le chemin, avec de nouvelles inscriptions enregistrées. De bon augure pour le dynamisme culturel, qui prendra complètement son essor lors de la mise en service de la médiathèque courant 2021. Un lieu de vie avec une constante : le dévouement de la responsable, Alice Gréhal, des bénévoles et leurs sourires (derrière le masque, certes, mais bel et bien présents !)



### LE COUP DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE !

Il s'agit de l'album "Maman" d'Hélène Delforge et Quentin Gréban (Mijade).

"Maman. Un des premiers mots du monde. Un nom unique, porté par des milliards de femmes. Un mot pour dire l'amour, la tendresse, le lien, parfois le manque. Il y a autant de mamans qu'il y a d'enfants. Pourtant, sur tous les continents, lorsqu'elles prennent leur bébé dans les bras, les mamans se ressemblent." Un petit bijou de grand format ! LE livre à avoir chez soi ! Un véritable coup de coeur, chaque page déclenchant en chacun des émotions, des souvenirs, des images... Les illustrations sont magnifiques. Nous ne sommes pas tous la maman de quelqu'un, mais nous sommes tous l'enfant d'une maman, ce livre s'adresse tant aux premières qu'aux seconds...





# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## MAIRIES

### Horaires d'ouverture

#### → PLESLIN TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.03

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

#### → MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermé le jeudi.

#### → DINAN AGGLOMÉRATION

Tél. : 02 96 87 14 14

Maison intercommunale de la Grabotais

Multi accueil / tél. : 02.96.82.36.82

Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530

Relais Parents Assistants Maternels

tél : 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

## PERMANENCES

### → à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU,

• Thierry ORVEILLON, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez-vous

• Loïc LEMOINE, premier adjoint, en charge des travaux, de la voirie et des bâtiments : lundi de 15h à 17h

• Charlotte GESLAIN, adjointe en charge de la stratégie climat, de la qualité de vie, du tourisme et des projets participatifs : sur rendez-vous

• Serge CHEVALIER, adjoint en charge de la solidarité, des sports et de la vie associative : vendredi de 17h à 19h

• Sylvie VADIS, adjointe en charge de la culture, de l'animation et de la communication : mercredi de 10h à 12h, sur rendez-vous

• Yvon PRESSE, adjoint en charge de l'éducation et de la restauration collective : mercredi de 10h à 12h

• Flore HUGUERRE, adjointe en charge de la jeunesse et de la mobilité : mercredi de 15h à 17h

• Jean Paul LEROY, adjoint en charge de l'aménagement du territoire : sur rendez-vous

### → à la Mairie Annexe de TRIGAVOU

• Serge CHEVALIER, adjoint délégué à l'état civil de Trigavou : mardi et vendredi de 10h à 12h

### → Permanence d'Hervé BERVILLE, Député

• Sur rendez-vous le vendredi de 13h à 20h et le lundi de 9h à 18h au 64 bis, rue de Brest à Dinan.

Prise de rendez-vous par courriel : herve.berville@assemblée-nationale.fr

[www.pleslin-trigavou.fr](http://www.pleslin-trigavou.fr)

## EHPAD

• Résidence de l'Orme : 02 96 27 19 49

## AUTRES PERMANENCES

• Centre Médico-Social rue de la Mairie de Beausais sur Mer, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale

• Pôle Emploi de Dinan, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• Architecte conseil, Dinan Aglo, le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois. Prise de rendez-vous : 02 96 87 14 14 ou 02 96 39 50 99.

#### • Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

[infoenergie@pays-de-dinan.org](mailto:infoenergie@pays-de-dinan.org)

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

• Assistante Sociale MSA, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tel : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• Assurance Maladie, [www.amelie.fr](http://www.amelie.fr) Tél : 3646

• Tribunal d'Instance de Dinan : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez-vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

• Conciliateur de Justice, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• Mission locale : Mairie de Beausais sur Mer les 1<sup>er</sup> jeudi matin et 3<sup>ème</sup> mercredi matin sur rendez-vous au 02 96 85 32 67. (Conseillers emploi – insertion)

## SECOURS ET SANTÉ

### • Médecins

Antoine Veron, Nicolas Baudriller, Martin Gilardi, Claire Chapron-Gédouin, Arthur Villemin : 02 96 27 12 27

### • Pharmaciens

Isabelle Tréboit, Gilles Delahaye : 02 96 27 80 25

### • Dentistes

Alain Berrest, Cécile Louis, Anaïs Montembault : 02 96 27 17 28

### • Masseurs Kinésithérapeutes

Joly Vincent, Elisa Servet, Delphine Berthe, Lucile Berthelot : 02 96 27 89 80

### • Ostéopathe

Antoine Robert : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

### • Infirmier(e)s soins à domicile

Corinne Van der Poorte, Magali Lemaire, Stéphane Royer, Christine Guillard, 02 96 27 17 04

Marie-Paule Garel,

Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

### • Sophrologue

Philippe Corvellec 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05

### • Podologue

Thiphaine Besnard : 02 96 27 15 75

### • Psychologue clinicienne

Stéphanie Lemerrier : 07 83 88 20 89

### • Hypnothérapeute

Karine Fritsch : 07 67 97 65 88

[contact@karine-hypnose.fr](mailto:contact@karine-hypnose.fr)

### • Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Émeraude, - Antenne Beausais-rance-Frémy

1, bis Rue Léon Pépin

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

02.96.27.86.77 ou par courriel : [accueil.brf@adsce.fr](mailto:accueil.brf@adsce.fr)

### • Ambulance-Pompes Funèbres

Direct Ambulances : 02 96 27 15 87.

• Pompiers : 18

• Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

• Gendarmerie : Brigade de Beausais sur Mer : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

• SAMU : 15

• N° d'urgence : 112

## SERVICES

Dinan Agglomération : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 87 14 14.

Déchèterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h. Jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00.

Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

## DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

## MARCHÉS

### A PLESLIN (Bourg) :

• Le mercredi, 18 h – 21 h : pizzas

• Le vendredi, 8 h – 13 h : fruits et légumes, poissons et crustacés, crêpes et galettes

• Le samedi, 8 h – 13 h : Sushi

• Le dimanche, 18 h – 21 h : pizzas

### A PLESLIN (près de la boulangerie)

• Le dimanche, 8 h – 13 h : huitres de Cancale

### A TRIGAVOU (près de la salle des fêtes)

• Le mardi, 17 h – 21 h : pizzas